

**Ce formulaire est à nous retourner par voie postale ou courriel si vous demandez
un allègement de votre cotisation de retraite complémentaire**

Option réservée aux vétérinaires :

- soit ayant au titre de l'année 2026 une assiette de cotisations* de 2025 inférieure à **51 330 €**
- soit affiliés depuis **moins d'un an**

(*) **Assiette des cotisations sociales de 2025** : il correspond au revenu professionnel brut (chiffre d'affaires diminué des charges professionnelles), duquel on déduit un abattement forfaitaire de 26%.

MES COORDONNEES :

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

N° cotisant :

Adresse de correspondance :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

E-mail :

@

JE CHOISIS MA CLASSE DE COTISATION :

Je demande à cotiser pour l'année 2026 dans une autre classe : cocher la classe choisie dans le tableau ci-dessous :

	Classe de cotisation	Assiette des cotisations	Cotisation 2026	Points acquis
<input type="checkbox"/>	Super Spéciale I	Inférieure à 17 110 €	1 204 €	2
<input type="checkbox"/>	Super Spéciale II	comprise entre 17 110 € et 25 664 €	1 806 €	3
<input type="checkbox"/>	Spéciale I	comprise entre 25 665 € et 34 219 €	2 408 €	4
<input type="checkbox"/>	Spéciale II	comprise entre 34 220 € et 47 907 €	4 816 €	8
<input type="checkbox"/>	Classe A	comprise entre 47 908 € et 51 329 €	7 224 €	12

Je prends note que :

- toute demande **incomplète** ne sera pas traitée
- la date limite d'envoi à la CARPV est le **30 septembre 2026**
- tout allègement accordé au titre de l'année est **définitif**
- l'allègement accordé est valable **trois ans** sous réserve que le revenu d'activité non salarié permette la réduction dans la classe demandée. **A défaut, l'appel se fait dans la classe de revenu.**
- Les demandes d'allègement doivent être renouvelées **tous les trois ans**.
- le nombre de points de retraite complémentaire attribué est calculé **en fonction de la classe** de cotisation choisie

Date :

Signature :

